

**Bulletin d'information Courquetaine 29/09/2020 COVID 19 n°4**

Chers habitants de Courquetaine

J'espère que vous et vos proches se portent toujours bien dans cette épreuve de crise sanitaire inédite .

Depuis le mois de Mars, les dispositifs de lutte contre la COVID s'enchainent , le déconfinement puis un retour quasi normal depuis la rentrée et la réouverture des services publics.

Je vous rappelle les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie depuis début Septembre 2020 :

Secrétariat ouvert : Lundi : 8h30 / 12h30  
Mardi : 13h45 / 16h15  
Mercredi : 14h / 17h30  
Jeudi : 9h / 12h30 et 17h30 / 19h

Ouverture au public : Lundi : 10h30/12h30  
Jeudi : 17h30/19h

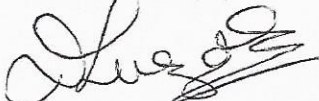
Port du masque Obligatoire et Prise de RV impérative pendant l'ouverture du secrétariat au 01.64.07.63.53.  
Ou par mail [mairie.courquetaine@wanadoo.fr](mailto:mairie.courquetaine@wanadoo.fr)

Pour votre information, Le Préfet de Seine et Marne vient de nous transmettre l'arrêté préfectoral n°2020/PHI/285 du 25 septembre 2020 applicable du 28/9/20 au 12/10/2020 concernant l'interdiction dans les établissements recevant du public ( pour Courquetaine, cela pourrait concerner la salle annexe de la mairie) de regroupement de plus de 30 personnes à caractère festif ( fetes privées , fetes locales...)

Grâce au dispositif de la Région Ile de France et suite à la demande de notre communauté de commune Brie des Rivières et Châteaux , Si vous souhaitez effectuer un dépistage , un bus sera accessible le 1 er octobre totalement gratuitement : vous trouverez au verso de ce bulletin toutes les informations utiles pour vous y rendre .

Dans l'intervalle Prenez soin de vous et passez un bel Automne

Bien Cordialement



- > Daisy Luczak
- > Maire de Courquetaine
- > En cas d'urgence joignable au 06 32 81 45 64